



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Le 26 février 2020

**Décision relative à l'arrêt des activités
de la Commission de la validation des données pour l'information spatialisée**

La commission de validation des données pour l'information spatialisée, désignée par commodité « COVADIS », créée le 1^{er} août 2008 par décision conjointe des ministres chargés de l'écologie et de l'agriculture cesse d'exercer ses fonctions à dater du 31 décembre 2019.

Ses activités de standardisation seront reprises par le Conseil national de l'information géographique (CNIG).

Le futur Ecolab du Commissariat général au développement durable (CGDD) pour le ministère de la transition écologique et solidaire, la délégation au numérique et à la donnée pour le ministère de l'agriculture et l'alimentation sont les points de contact au sein de ces ministères pour toute question relative à la standardisation des données.

Pour la ministre de la transition écologique
et solidaire
et par délégation

La Secrétaire générale

SIGNE

Emilie PIETTE

Pour le ministre de l'agriculture
et de l'alimentation
et par délégation

La Secrétaire générale

SIGNE

Sophie DELAPORTE